Fiche de données de sécurité (FDS)

0W-30 STREDA BM

Conforme au Règlement (CE) n°830/2015
Date de révision : 21/02/2019

RUBRIQUE 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom : 0W-30 Streda BM
Forme du produit : Mélange
Code du produit : 13051xxx

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation identifiées pertinentes
Utilisation de la substance/mélange : Lubrifiant moteur 100% synthétique super multi-grade.

Utilisations déconseillées
Pas d'informations complémentaires disponible

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la FDS

C.A.I.
ZAC Charles Martel - 395, rue Gustave Courbet
34750 Villeneuve les Maguelone - France
04 67 42 30 12
info@cai34.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59 (24/24h et 7/7j)

RUBRIQUE 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP)
Ce mélange n'est pas classé comme dangereux.

Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE - *Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement :*
EUH 208 - Contient C14-16-18 Alkyl Phenol. Peut produire une réaction allergique.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP)
Aucune donnée disponible.

2.3 Autres dangers

Autres dangers qui n'entrainent pas la classification : Pas d'information complémentaire disponible.

RUBRIQUE 3 : Composition/Informations sur les composants

3.1 Substance

Non applicable.

3.2 Mélange

Nom Chimique	Concentration	N°CE	Classification selon la directive 67/548/CEE	Classification selon le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP)
Distillates hydrotreated heavy paraffinic	50 % < C < 70 %	(Numéro CAS) 64742-54-7 (Numéro CE) 265-157-1		Asp Tox. 1, H304
Dec-1-ene, homopolymer, hydrogenated Dec-1-ene, oligomers, hydrogenated ;	< 20 %	(Numéro CAS) 68037-01-4 (Numéro CE) 500-183-1		
Lubricating oils C20-50 hydrotreated neutral oil-based	< 5 %	(Numéro CAS) 72623-87-1 (Numéro CE) 276-738-4	*	*
Bis(nonylphenyl)amine	1 % < C < 2,5 %	(Numéro CAS) 36878-20-3 (Numéro CE) 253-249-4		Aquatic Chronic 2, H413
Zinc bis O-(6-methylheptyl) bis O-(sec-butyl) bis (dithiophosphate)	1 % < C < 2,5 %	(Numéro CAS) 93819-94-4 (Numéro CE) 298-577-9		Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 2, H411 Skin Irrit. 2, H315
C14-16-18 Alkyl phenol	1 % < C < 10 %	(Numéro CE) 931-468-2		Aquatic Chronic 4, H413 Skin Sens. 1, H317

Texte des phrases R et H : voir rubrique 16

** : Substances pour lesquelles des limites maximales d'exposition en milieu de travail sont disponibles.*

RUBRIQUE 4 : Premiers Secours

4.1 Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.
Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.

Premiers soins après contact avec la peau : Enlever vêtements et chaussures contaminés.
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10/15 minutes en maintenant les paupières écartées.
Consulter un spécialiste si la douleur persiste.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. NE PAS FAIRE VOMIR.
Consulter d'urgence un médecin. Mettre la victime au repos.

4.2 Symptomes et effets, aigus et différés

Symptomes : Pas d'informations complémentaires.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone. Mousse. Poudre d'extinction. Sable
Agents d'extinction non appropriés : Jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers de la substance

Réactivité en cas d'incendie : Pas d'information.

5.3 Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris respiratoire
Instructions de lutte contre l'incendie : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Écarter toute source d'ignition. Aérer la zone. Ne pas fumer. Assurer une ventilation générale du local. Évacuer et restreindre l'accès.

Procédures d'urgence : Ne pas toucher le produit. Évacuer la zone.

Équipement de protection : Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
Veiller à une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de toute source d'ignition.
Ne pas inhaler les vapeurs.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et eaux potables.

6.3 Méthodes et materiel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Nettoyer immédiatement les lieux contaminés.

6.4 Références à d'autres rubriques

Se reporter à la rubrique 8 : Contrôles de l'exposition / Protection individuelle.

RUBRIQUE 7 : Manipulation et Stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler dans des zones bien ventilées. Eviter l'inhalation des vapeurs. Eviter tout contact avec la peau et les yeux.
Eviter l'accumulation des charges électrostatiques. Ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail.
Se laver les mains après chaque utilisation. Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Se laver soigneusement. Garder sous clef.

7.3 Utilisations finales particulières

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'expression / Protection individuelle

Utiliser des équipements de protection individuelle selon la Directive 89/686/CEE.

Mesures d'ordre technique :
Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires. .

8.1 Paramètres de contrôle

Non concerné.

8.2 Contrôles de l'exposition

Éviter les contacts prolongés avec la peau. Se laver à l'eau et au savon après contact accidentel.

Protections : Lunettes de sécurité. Gants imperméables.
Ne pas manger ni boire durant utilisation.

RUBRIQUE 9 : Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: Liquide, ambré
Odeur	: Caractéristique
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
PH	: Aucune donnée disponible
Point de fusion / de congélation	: Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: > 200°C
Point d'éclair	: > 150°C (PA)
Taux d'évaporation	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité de vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,839 (PA)
Solubilité	: Insoluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 10 cSt à 100°C
Propriétés explosives et comburantes	: Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10 : Stabilité et Réactivité

Réactivité	: Stable dans les conditions normales
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales de manipulation
Possibilités de réactions dangereuses	: Aucunes dans les conditions normales
Conditions à éviter	: Aucunes dans les conditions normales
Matières incompatibles	: Aucunes dans les conditions normales
Produits de décomposition dangereux	: Aucunes dans les conditions normales

RUBRIQUE 11 : Informations Toxicologiques

Toxicité aigue	: Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Effets néfastes sur la santé humaine et symptômes possibles	: Non classé

RUBRIQUE 12 : Informations Écologiques

Toxicité	: Pas d'information sur le produit fini
Persistance et dégradabilité	: Pas d'information sur le produit fini
Potentiel de bioaccumulation	: Pas d'information sur le produit fini
Mobilité dans le sol	: Pas d'information sur le produit fini
Résultats des évaluations PBT et vPvB	: Pas d'information sur le produit fini
Autres effets néfastes	: Pas d'information sur le produit fini

RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

Recommandations pour l'élimination des déchets	: Évacuer sur des sites de décharge autorisés Détruire conforméméent aux règlements de sécurité locaux en vigueur
Écologie - déchets	: Éviter le rejet dans l'environnement
Code Européen des déchets	: Pas d'information

RUBRIQUE 14 : Informations relatives au Transport

Conformément aux exigences de l'ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1 Numéro ONU

Non règlementé.

14.2 Désignation offcielle de transport de l'ONU

Non règlementé.

14.3 Classes de danger pour le transport

Non règlementé.

14.4 Groupe d'emballage

Non règlementé.

14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non
Polluant marin : Non
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non règlementé.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non règlementé.

RUBRIQUE 15 : Informations règlementaires

15.1 Législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1 Règlementation EU
Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH
Ne contient pas de substance candidate REACH

15.1.2 Directives Nationales
France

Code la sécurité sociale : Tableaux des maladies professionnelles n°36 / Art L 461-6 / Art D 461-1, annexe A, n°601
Code du travail : Art R 4624-19 et R 4624-20.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée sur le produit fini.

RUBRIQUE 16 : Autres Informations

Phrases H	
Eye Dam 1	Lésions oculaires graves / irritations oculaires, Catégorie 1
Skin Sens 1B	Peut provoquer une allergie cutanée
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique, danger à long terme, Catégorie 2
Aquatic Chronic 4	Danger pour le milieu aquatique, danger à long terme, Catégorie 4
H315	Provoque une irritation cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraine des effets néfastes à long terme
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques

16.1 Indication des changements

20/06/18 : 2e version complète
21/02/19 : 3e version. Modification des rubriques 2 - 3 - 5 - 9 - 16

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne doivent donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.